

Cercles des Naturalistes de Belgique[®]

Belgique – Belgje
P.P. - P.B.
5600 Philippeville 1
6/13

**Société royale
association sans but lucratif**

**VERA
BLEN
T**



Périodique trimestriel
n° 4/2013 – 4^e trimestre
Bureau de dépôt : 5600 Philippeville 1

Société royale
Cercles des Naturalistes de Belgique®
 Association sans but lucratif
 Société fondée en 1957

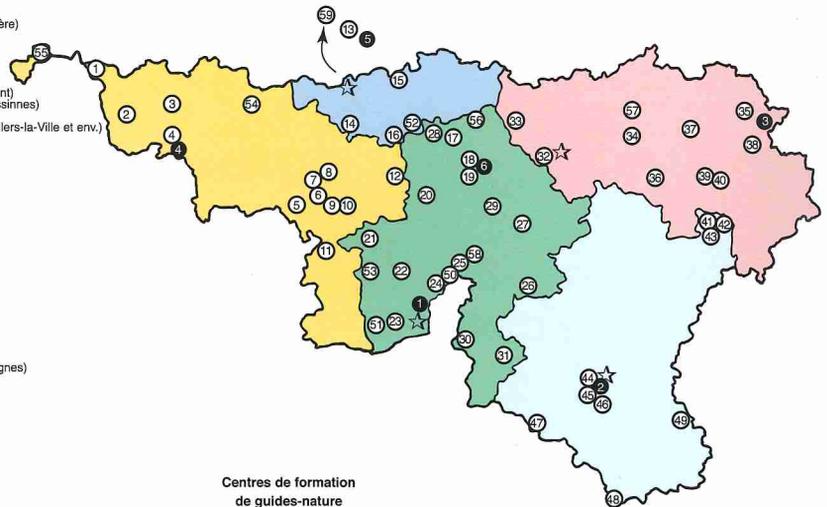
pour l'étude de la nature, sa conservation, la protection de l'environnement et la promotion d'un tourisme intégré, agréée par le Ministère de la Communauté française, le Ministère de la Région wallonne, l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature, les Affaires Culturelles de la province de Hainaut et les Cercles des Jeunes Naturalistes Canadiens.

Siège social Centre de Recherche et d'Éducation pour la Conservation de la Nature
 Centre Marie-Victorin – associé à Gembloux Agro-Bio tech (Université de Liège)
 rue des Écoles 21 – 5670 Vierves-sur-Viroin (Viroinval)
 ☎ 060 39 98 78 – télécopie : 060 39 94 36. courriel : cncbmv@skynet.be
 Site Internet : <http://www.cercles-naturalistes.be>.
 Écosite de la Vallée du Viroin (ancienne gare de Vierves) : 060 39 11 80.

Direction et correspondance Léon Woué, Centre Marie-Victorin – Vierves-sur-Viroin (060 31 13 83 de 8 à 9 heures)
 cnbgingko@skynet.be

**Localisation des sections des Cercles des Naturalistes de Belgique
 et des centres de formation de guides-nature**

- 1 Les Fichaux (Mouscron)
- 2 Tourmais
- 3 Vertes Découvertes – Thieulain
- 4 L'Heilbore (Bon-Secours)
- 5 Les Sansonnets (Estinnes et environs)
- 6 La Charbonnière (Binche et environs)
- 7 Le Jardin de Dame Nature (région de La Louvière)
- 8 La Verdinie (Manage)
- 9 Haute-Sambre et Charleroi
- 10 C.J.N. Haute-Sambre
- 11 La Moïerie (Beaumont)
- 12 Les Saules (Farciennes)
- 13 Guides-nature du Brabant (Bruxelles et Brabant)
- 14 Niverolle et Mouget (région Nivelles et Ecoussines)
- 15 Les Dryades (Rixensart)
- 16 Cercle des Naturalistes du Brabant wallon (Villers-la-Ville et env.)
- 17 Entree Houyoux et Mehaigue (La Bruyère)
- 18 Les Sittelles (Nanur)
- 19 C.J.N. Adrénaïe Nature (Nanur)
- 20 Fosses-la-Ville
- 21 La Noctule (Walcourt)
- 22 Chinelle-Hermeton (Philippeville)
- 23 Le Viroinval (Viroinval et Doische)
- 24 Vautienne (C.J.N. Doische)
- 25 Haute-Meuse (Hastière)
- 26 Lesse et Lomme (Lavaux-Ste-Anne)
- 27 La Chabotte (Ciney – Houyet)
- 28 La Salamandre (Gembloux)
- 29 Le Diable Vauvert (Assesse)
- 30 Houille et Croix Scaille
- 31 Ardenne namuroise (Bièvre)
- 32 La Mercuriale (Huy et Seraing)
- 33 La Burdinale (Burdinne)
- 34 Ourthe-Ambliève
- 35 Sonneton (Eupen)
- 36 L'Aronde (Harzé)
- 37 C.J.N. Haute-Ardenne (Verriers et Hautes Fagnes)
- 38 Arnic – Hautes Fagnes
- 39 Les Sources (Spa-Aywaille-Stoumont)
- 40 Attire d'Aïles (section ornithologique)
- 41 La Trientale (Vielśalm et environs)
- 42 Les Rangers-Trientale
- 43 C.J.N. Trientale (Curieus Bokets)
- 44 Centre Ardenne (Neuchâteau et environs)
- 45 Observatoire Centre Ardenne
- 46 C.J.N. Astronomie Centre Ardenne
- 47 Semois
- 48 Lorraine
- 49 Atelier Ornitho-Nature (Attart)
- 50 Le Colmy (Agimont)
- 51 L'Eau Noire (Couvain)
- 52 C.J.N. Gentines
- 53 Lacs de l'Eau d'Heure (Cerfontaine)
- 54 Entre Dendre et Senne (Silly)
- 55 Lys-Nature (Comines-Warmonton)
- 56 C.J.N. Envol Nature (siège à Eghezée)
- 57 Liège
- 58 Les Roitelets (Dinant)
- 59 Côte et Mer du Nord



- Centres de formation
de guides-nature**
- 1 Vierves-sur-Viroin
 - 2 Neufchâteau
 - 3 Haus Ternell (en langue allemande)
 - 4 Bon-Secours
 - 5 Bruxelles
 - 6 Namur

- Légende**
- ① Section C.N.B.
 - ☆ Centre permanent C.N.B.
 - Centre de formation de guides-nature

Comment s'abonner ?

Pour recevoir la revue « L'Érable » (4 numéros par an) et, de ce fait, être membre des Cercles des Naturalistes de Belgique, il vous suffit de verser la somme minimum de

- 6 € : étudiant
- 9 € : adulte
- 14 € : famille (une seule revue L'Érable pour toute la famille; indiquer les prénoms)
- 250 € : membre à vie

Les nouveaux membres reçoivent leur carte avec
le bulletin trimestriel qui suit la date de l'inscription

au compte 001-3004862-72 des Cercles des Naturalistes de Belgique, rue des Écoles 21 à Vierves-sur-Viroin.

Reste du monde

Étudiants : 10 € – Adultes : 13 € – Famille : 18 € (une seule revue L'Érable pour toute la famille; indiquer les prénoms).

Paiement par **virement bancaire international** au compte des Cercles des Naturalistes de Belgique :

IBAN : BE38 0013 0048 6272 - FORTIS BANQUE – Code BIC : GEBBABELL

Pour la France uniquement, il est toujours possible de nous envoyer un chèque en €.

Protection de la vie privée : le membre qui paie sa cotisation accepte implicitement que nous détenions ses données à caractère personnel, en vue de pouvoir les insérer dans notre fichier des membres. Nous mettons tout en œuvre pour respecter au mieux la protection de la vie privée (directive 95/46/UE). Les données ne sont pas utilisées dans un but commercial et ne sont pas revendues. Le membre a le droit de consulter les données en notre possession et de nous les faire corriger.

L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

37^e année

2013

n° 4

Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire.....	p. 1
Éditorial, par L. Woué	p. 2
Problématique d'introduction et de réintroduction d'espèces animales et végétales, en Wallonie - partie 3, par J.-E. Goffinet	p. 3
Projection du film « Initiation à la bryologie de terrain », par C. Cassimans	p. 8
Appel aux dons pour le 2 ^e court-métrage de Sébastien Pins	p. 8
Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste	
Ouverture d'une section « Jeunes astronomes », par G. Robert et F. Huon	p. 9
Le blaireau est-il en sursis en Belgique ?, par S. Renson	p. 13
Notre nouvelle section : Côte et Mer du Nord, par C. Clas et A. Van Belle	p. 17
In memoriam : Alfred Henry, par L. Woué et B. Clesse	p. 19
Les Roitelets, nouvelle section des CNB	p. 20
Programme des activités du 1 ^{er} trimestre 2014	p. 21
Stages à Vierves-sur-Viroin	p. 34
Leçons de nature 2014	p. 45
Stages à Neufchâteau	p. 54
Un don pour la nature, pensez-y	p. 54
Dans les sections	p. 55
Guides-nature brevetés	p. 60
Nouvelle formation en entomologie	couv 3
Comptoir nature	couv 4



Léon Woué, les membres du Conseil d'Administration et de Gestion et le personnel vous présentent leurs vœux les meilleurs de bonne et heureuse année 2014 et vous souhaitent de nombreuses heures de bonheur au contact de la nature lors des réunions, des stages, des visites thématiques.

Wij wensen onze leden en hun familie het allerbeste voor het nieuwe jaar.

Wir wünschen allen Naturfreunden ein glückliches Neues Jahr.

Couverture : blaireau. Photo : F. Limosani.

Mise en page : Ph. Meurant (Centre Marie-Victorin).

Éditeur responsable : Léon Woué, rue des Écoles 21 – 5670 Vierves-sur-Viroin.

Dépôt légal : D/2013/3152/4 • ISSN 0773 - 9400

Bureau de dépôt : 5600 PHILIPPEVILLE

Avec
le soutien de la



membre de l'Union
des Éditeurs de la
Presse Périodique



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien
gérées et/ou autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ
© 1996 Forest Stewardship Council



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie

Éditorial



La fin d'une année est propice aux bilans.

On peut certifier, en toute modestie, que, pour notre association, ce fut une excellente année. Comme les années précédentes, diront beaucoup d'entre nous !

C'est vrai, mais nous devons souligner qu'en 2013 le nombre de sections a encore progressé, ce qui permet à nos membres de participer à des activités de qualité sans devoir accomplir de longs trajets et de découvrir des richesses naturelles parfois insoupçonnées.

Une nouvelle section de jeunes naturalistes a été constituée à Dinant (Les Roitelets) et la section de Liège est à nouveau fonctionnelle.

Un écosystème qui nous est moins familier pourra être maintenant visité grâce à la naissance d'une 59^e section au Littoral. Ainsi, la découverte du milieu marin viendra compléter nos nombreuses visites thématiques en Ardenne, Calestienne, Fagne...

Nous avons été très heureux de la diffusion par la RTBF d'un film de 42 minutes qui présente l'histoire des CNB et l'éventail des activités de sensibilisation et de formation (film réalisé par Benoît Huc, assisté par Anne Noël et présenté par Luc Noël). Ce film peut-être vu ou revu sur youtube : CNB – Cercles des Naturalistes de Belgique. Nous remercions aussi la RTBF de nous avoir associé à l'excellente émission « Le Jardin Extraordinaire ».

C'est avec fierté que nous avons inauguré, le 26 octobre, le nouveau Centre d'Astronomie et de Nature à Grapfontaine (Neufchâteau). Doté d'un matériel performant, vous pourrez maintenant explorer le Cosmos réalisant ainsi combien nous sommes étroitement liés à tous les éléments de l'Univers infini.

C'est dans ce cadre que nous avons installé le Pavillon du Climat réalisé en 2012 grâce à l'Agence Wallonne Air Climat (AWAC).

Soucieux de participer davantage au développement durable grâce aux économies d'énergie, nous avons organisé une conférence donnée par Fabrice André, le 7 mars, à l'Acinapolis de Namur. Cette activité offre de nouvelles perspectives, dans des délais plus ou moins proches, comme par exemple l'autonomie énergétique de nos maisons.

Le changement de nom du Gîte pour l'Environnement de Vierves n'est pas le fruit d'une simple fantaisie. La nouvelle appellation « Écosite de la Vallée du Viroin » annonce des changements (déjà en cours) dans la gestion énergétique du bâtiment. À cet égard, des actions de sensibilisation du grand public sont en préparation.

Le Festival Nature de Namur connaît un succès sans cesse croissant. Le « Village nature » qui nous est confié constitue une remarquable vitrine pour notre association et ce grâce au dévouement de nombreux volontaires.

Ce sont là quelques exemples qui montrent le dynamisme des CNB. De plus en plus de personnes soucieuses de l'avenir de notre planète nous rejoignent appréciant les centaines d'activités organisées par les sections et par nos centres grâce aux 170 bénévoles et aux 33 membres du personnel. Si un tel programme peut-être réalisé, c'est aussi parce que les pouvoirs publics nous accordent leur confiance indispensable.

Léon Woué
Président

Problématique d'introduction et de réintroduction d'espèces animales et végétales, en Wallonie (suite et fin)



Texte : Julien-Emmanuel Goffinet

chargé de mission au Centre Marie-Victorin

Corrigenda Érable 3/2013 - Partie 2

Page 5, §3, ligne 14 : la fin de la phrase est manquante. Il fallait lire : De quel droit peut-on privilégier une espèce plutôt qu'une autre ou au détriment d'une autre ?

Page 7 : Dans le cadre de la photo, il faut lire *Lynx lynx lynx* et non *Canis lupus*.

Page 8 : *Canis lupus* est en italique, bien sûr.

Quelques mots sur les champignons et ex-champignons

La fonge, bien que peu évoquée dans les phénomènes d'introduction ou de réintroduction, n'en est pas pour autant sans intérêt et sans conséquences sur l'environnement dans lequel elle se retrouve. Placée dans un règne à part (Lecointe & Le Guyader, 2001) car présentant des caractères animaux (hétérotrophie, présence de chitine) et végétaux (vie sur substrat fixe, présence des spores de reproduction sexuée), elle était scindée en plusieurs grands groupes : les Ascomycètes, les Basidiomycètes, les Chytridiomycètes et les Zygomycètes (Clesse, 2011 ; Fraiture & Guillitte, 2007). Les deux premiers groupes forment, partiellement en tout cas, « les macro-mycètes ». Les champignons se classent aussi selon différents modes de vie. En effet, on retrouve les parasites (qui se nourrissent sur de la matière vivante aux dépens de l'hôte), les saprotrophes décomposeurs (qui se nourrissent de la matière morte) et les symbiotiques (lichens, mycorrhiziens...).

Environ 10000 espèces ont été répertoriées en Belgique, mais ce chiffre n'est qu'une approximation. Les grands problèmes dans l'identification des espèces fongiques viennent du fait qu'il n'y a que peu de spécialistes, que beaucoup d'espèces sont minuscules (donc difficiles à observer sans binoculaire ou microscope), que toutes ne développent pas de sporophore et que de nombreuses fructifications dépendent des conditions climatiques. En conséquence, plusieurs années de suivi sont nécessaires avant d'affirmer la présence d'une espèce en un endroit. D'autre part, beaucoup d'habitats inimaginables jusqu'alors sont pourtant des milieux de vie pour les champignons. Il peut s'agir d'endroits aussi variés que sous terre (espèces hypogées), dans les forêts tropicales encore peu explorées de nos jours, dans des intestins d'insectes ou même sur des fèces (Clesse, 2011 ; Hawksworth, 2004).

Malgré cette étonnante diversité de formes et tailles possibles, peu de représentants de la fonge sont répertoriés comme invasifs ou à problème. Parmi ceux-ci, ce sont principalement les champignons parasites qui sont connus, contrairement aux décomposeurs et symbiotes (Piérart, 2008). *Aphanomyces astaci* (chromiste) est une espèce parasite introduite vers le XIX^e siècle et qui est réputée pour avoir décimé les populations d'écrevisses européennes, *Astacus astacus* ; par la suite les écrevisses ont fait l'objet de multiples réintroductions ou renforcements mais, malheureusement, cela équivalait à une introduction, car ces écrevisses étaient américaines et porteuses d'autres maladies qui n'ont sûrement pas aidé au renouvellement des espèces européennes.

Batrachochytridium dendrobatidis (Chytridiomycètes) est un parasite très virulent des batraciens en Australie et en Amérique puisqu'il décime les populations de grenouilles et s'étend à d'autres populations d'amphibiens. De plus, l'introduction de certaines de ces espèces, comme les *Xenopus laevis*, a contribué à répandre de manière supplémentaire les formes fongiques véhiculées par la faune herpétologique et à anéantir les espèces européennes. *Saprolegnia parasitica* (actuellement plus considéré comme un champignon) s'est montré particulièrement intéressé par la faune piscicole puisqu'il est régulièrement retrouvé dans les piscicultures, principalement sur des salmonidés chez lesquels il cause quantité de ravages (Van West, 2006). En ce qui concerne les végétaux, c'est en grande partie à cause d'une espèce de coléoptères réservoirs, *Scolytus scolytus*, que le parasite *Ophiostoma ulmi* (Ascomycètes) a mené au déclin de la grande majorité des ormes en Europe durant le xx^e siècle (Piéart, 2008).



Notre écrevisse européenne (*Astacus astacus*), devenue si rare. Source : Wikipédia.



L'orme lisse (*Ulmus laevis*), une des espèces d'ormes les moins touchées par le champignon ravageur (*Ophiostoma ulmi*).

À gauche, l'arbre et à droite ses fruits ciliés. Photos B. Clesse.



Pour une partie des champignons, c'est le changement climatique qui joue en faveur de leur « déplacement » vers des zones plus clémentes à leur égard. En effet, il s'avère que plus d'ensoleillement permet une expansion plus aisée de certaines espèces. Ainsi, une corrélation significative entre, d'une part, le nombre de fructifications et, d'autre part, l'ensoleillement et les températures hivernales, a déjà été relevée (Thoen, Fraiture, & Nicolas, 1998). D'autres mycètes sont présents car des espèces végétales auxquelles ils sont inféodés ont été introduites. Il s'agit par exemple de l'épicéa, du mélèze, de différents pins... (Guillitte, 1998).

Toutefois, rappelons que d'autres phénomènes sont liés à la perte de nombreuses espèces de la mycoflore. En effet, depuis quelques années, on sait que des pluies acides, des fertilisants ou encore des amendements sont la cause de l'appauvrissement des milieux. De plus, des altérations comme le développement de forêts avec arbres exotiques en grandes monocultures, des assèchements de tourbières, des boisements peu enclins à la biodiversité ou destructions de terrils, l'intensification des cultures, l'exploitation plus précoce des essences forestières ou encore le tassement du sol sont toutes sortes de causes qui amènent à une perte d'habitats semi-naturels et donc à un amoindrissement de la flore fongique (Clesse, 2011; Guillitte & Fraiture, 1989; Guillitte, Fraiture, & Marchal, 1989).

Il est tout de même possible de permettre le retour de certains champignons d'une manière naturelle. La restauration des prairies maigres (par pâturage extensif), l'augmentation de quantité de bois mort sous toutes ses formes ou encore la protection d'arbres sénescents représentent des mesures relativement aisées à mettre en place et qui sont susceptibles de rétablir de nombreuses populations saprotrophes menacées. D'autre part, le classement des arbres remarquables pourrait servir à la sauvegarde d'espèces lignicoles rares. Enfin, l'eutrophisation, qui se réalise suite à des émissions azotées agricoles, pourrait être limitée en diminuant les apports d'engrais intempestifs et ainsi permettre aux champignons mycorhiziens de se développer de nouveau (Fraiture & Guillitte, 2007).

Mieux vaut prévenir que guérir

Aux conséquences écologiques évoquées précédemment pour les parties animales, végétales et aux champignons, s'ajoute une conséquence économique élevée en rapport avec non seulement les coûts engendrés directement par le développement des espèces exotiques envahissantes et indigènes comme la diminution de la valeur biologique des pâturages, la diminution des rendements agricoles, la perte de voies de transports ou encore les problèmes de santé publique, mais aussi les coûts engendrés indirectement comme l'utilisation de divers pesticides, la restauration des milieux naturels et des endroits ayant subi une détérioration des infrastructures (Vanderhoeven et al., 2007). Les coûts mondiaux de lutte de différents moyens s'élèveraient à près de 1400 milliards de \$/an. L'Europe représenterait 12 milliards d'€/an pour sa part (Kettunen et al., 2009).

Prévenir

À l'heure actuelle, de nombreuses personnes alimentent une pléthore de programmes, de nombreux sites, de nombreuses listes... (DAISIE, Harmonia...), et ceux-ci contribuent quotidiennement et aussi complètement que possible à fournir des informations sur les espèces exotiques qui se révèlent invasives partout à travers le monde. Ainsi, il est tout à fait souhaitable que toute cette documentation soit consultée régulièrement par diverses personnes désireuses d'introduire, sur base d'un caprice, n'importe quelle espèce exotique ! Il n'en va pas uniquement du ressort de l'aspect de conservation de la nature mais bien également de l'aspect économique de la problématique des invasives. La clef du succès de la lutte contre les espèces envahissantes tient en la capacité de prédire l'impact potentiel d'une espèce sur l'environnement et, bien entendu, d'en éviter l'introduction ou d'en empêcher le développement en période d'installation. De plus, le coût lié aux mesures préventives, celles qui permettent d'éradiquer et de détecter précocement ces espèces est, de loin, bien inférieur aux dommages engendrés en cas d'invasion (Vanderhoeven et al., 2007). En ce qui concerne les plantes, les sources de fuite les plus connues ne sont autres que les horticultures. C'est là que sont acheminées quantité de plantes ornementales destinées à divers milieux et ces horticultures recèlent également des plantes potentiellement envahissantes. Pourquoi ne pas surveiller ces apports de végétaux ? Pourquoi ne pas taxer celles et ceux qui continuent, malgré les avertissements, à faire un commerce de ces plantes néfastes ? D'autre part, en ce qui concerne les animaux, ce sont principalement les animaleries et les piscicultures qui détiennent d'éventuels perturbateurs. Ce serait donc également là qu'il faudrait agir de façon préventive.

La faune et la flore sont liées. Autant l'arrivée et l'expansion massives d'une plante exotique peuvent anéantir les chances de survie des autres végétaux et donc réduire la diversité en consommateurs primaires et ainsi diminuer par la même occasion la quantité de consommateurs secondaires, autant l'arrivée de consommateurs inhabituels (comme des arthropodes) peut avoir un effet négatif sur la flore et donc par là-même se répercuter sur les plus hauts niveaux trophiques.

Guérir

Une fois bien installées, les espèces invasives sont toujours difficiles à dénicher et à éliminer. Leurs processus de propagation et de persistance dans le milieu les rendent très pénibles à éradiquer et les moyens à employer peuvent occasionner des coûts très élevés. Plus vite une action est entreprise, meilleur est le résultat. Sui-

vant la biologie de l'espèce concernée, plusieurs possibilités sont à envisager. Dans le cas des plantes, on pense aux traitements manuels (arrachage, coupe, brûlis), aux traitements mécaniques (fauche, arrachage, étrépage, gyrobroyage) ou encore aux traitements chimiques (pulvérisation, injection, badigeonnage), mais il est certain que des combinaisons de ces méthodes se révèlent être plus efficaces (Vanderhoeven et al., 2007). Toutefois, il ne faut pas employer ces techniques à tort et à travers, car les cibles pourraient bien être des espèces indigènes, surtout avec des produits de pulvérisation. En ce qui concerne les animaux, il est plus difficile d'agir. En effet, à l'inverse du monde végétal, les individus ne sont pas fixes et sont donc moins évidents à localiser, moins évidents à dénicher. La lutte biologique est peu recommandée (cas des coccinelles asiatiques, de la myxomatose). La lutte « manuelle » ciblée peut s'avérer intéressante dans la mesure où elle est effectuée au moment où les individus sont les plus vulnérables, c'est-à-dire lorsqu'ils sont à l'état d'œufs ou de larves, ou lorsqu'il s'agit de gros spécimens. La lutte chimique est relativement déconseillée car elle peut porter préjudice à des individus déjà malmenés et, enfin, « la lutte par les phéromones », c'est-à-dire l'action par laquelle des similes de composés chimiques naturels vont permettre de tromper les individus récepteurs, joue sur la neutralisation de ceux-ci afin de les empêcher soit de se reproduire, soit de s'aggraver.

Conclusions générales

Cet article se veut surtout informatif concernant tous les aspects d'introduction et de réintroduction de certaines espèces animales et végétales. Il n'y a donc été développé que quelques exemples concrets rencontrés dans le monde et surtout en Wallonie.

Si une distinction a été marquée entre le monde végétal et le monde animal, c'est uniquement par souci de facilité d'explication de problèmes rencontrés, car il est indéniable qu'un écosystème est un tout et donc que des actions menées à un certain niveau ont des répercussions sur les autres niveaux.

Comme pour toute chose, il existe des avantages et des inconvénients qui se doivent d'être pesés et évalués avant de prendre des décisions trop hâtives. Il est certain que l'introduction délibérée d'espèces exotiques est à proscrire dans la majorité des cas et que, si elle est envisagée, un suivi rigoureux (et donc onéreux) doit être mis en œuvre.

Les répercussions qui se font à différentes échelles rappellent combien il est important de prendre garde lors de l'introduction ou de la réintroduction d'une espèce. En effet, déjà qu'il s'avère hardi d'enrayer une invasive, il est encore plus poussé, voire impossible dans certains cas, de restaurer les dégâts engendrés par cette dernière.

Il est crucial de ne pas se laisser pervertir par l'idée sympathique que la conservation de la nature se borne à ajouter des individus dits indigènes en des endroits où les effectifs se font plus rares et de s'imaginer par la même occasion qu'il est aisé de recréer des zones « perdues » avec des coups de « sachets » magiques.

Avant d'envisager une réintroduction, plusieurs recommandations précitées sont à suivre si l'on veut que ça se passe pour le mieux. Ainsi, pour ne pas faire un copier-coller inutile, il est préférable de se référer au précédent numéro sur les invasives.

L'apport d'individus en vue de renforcer les effectifs d'une population appauvrie semble, à bien des égards, la technique la plus judicieuse pour empêcher la perte d'une espèce en un endroit – pour autant que les individus destinés au soutien d'une population soient d'une souche écologique et génétique proche de celle où ils sont implantés.

Enfin, le rôle utile ou primordial de quelques espèces a été mis en évidence de manière à se rendre compte qu'il n'y a pas que des aspects négatifs à l'introduction ou la réintroduction (et même au renforcement d'effectifs) d'espèces animales et végétales en Wallonie ou à travers le monde. Cependant, il faut bien garder à l'esprit que toute modification, même bénéfique, entraîne une artificialisation du milieu qui empêche de tracer la véritable histoire de chaque espèce, tant au point de vue de la biogéographie que de la génétique.

Remerciements

Je tiens à remercier Monsieur Jacques Lambinon, professeur honoraire à l'Université de Liège, qui m'a fourni une belle bibliographie construite principalement autour du monde végétal mais qui m'a également permis d'avoir des idées concernant les différents aspects liés à l'introduction et la réintroduction d'espèces animales et végétales.

Je souhaite également remercier Léon Woué, directeur du Centre Marie-Victorin à Vierves, qui m'a encouragé à réaliser ce document, qui m'a permis de le mettre sur pied et qui l'a supervisé. Bien sûr, un mot de remerciement va à toutes les personnes du Centre ayant contribué à améliorer mes connaissances sur le sujet.

Petite note personnelle : je pense que le plus dommage, au bout du compte, c'est que la plupart des gens déjà avertis de ces problèmes liés aux invasifs seront les seuls à lire ces informations alors qu'il serait également très important de sensibiliser l'ensemble de la population quant à la problématique abordée dans mes trois articles.

Bibliographie

- Clesse, B. (2011). La biodiversité fongique. *L'Érable*, 3, 2-12.
- Fraiture, A., & Guillitte, O. (2007). L'érosion de la biodiversité : les champignons. État de l'environnement wallon. *DGRNE*, 13 p.
- Guillitte, O., & Fraiture, A. (1989). Les polluants dans les champignons forestiers. *Forêt wallonne*, 6, 9-14.
- Guillitte, O., Fraiture, A., & Marchal, A. (1989). Effect of fertilization on mycorrhizal fungi communities in two belgian forests. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 28, 155-160.
- Guillitte, O. (1998). L'introduction raisonnée et contrôlée d'essences forestières exotiques, facteur incontestable d'augmentation de la biodiversité en forêt : exemple de l'introduction des résineux en Ardenne. Actes des colloques de Namur et Gembloux sur la santé et la biodiversité en forêt. *Trav. Cons. Nat.*, 20, 543-552.
- Hawksworth, D. L. (2004). Fungal diversity and its implications for genetic resource collections. *Studies in mycology*, 50, 9-18.
- Kettunen, M., Genovesi, P., Gollash, S., Pagad, S., Starfinger, U., Ten Brink, P., & Shine, C. (2009). Technical support to EU strategy on invasive species (IAS) - Assessment of the impacts of IAS in Europe and the EU (final draft report for the European Commission). In I. f. t. E. P. (IEEP) (Ed.). Brussels, Belgium.
- Lecoite, G., & Le Guyader, H. (2001). *Classification phylogénétique du vivant*. Ed : Belin. 512 p.
- Piéart, P. (2008). À propos de quelques espèces de champignons invasifs. CEAH. 8 p.
- Thoen, D., Fraiture, A., & Nicolas, J. (1998). Chorologie et écologie de *Pycnoporus cinnabarinus* (Polyporaceae) en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg et dans les régions limitrophes. *Belg. Journ. Bot., Systematics and Ecology of the Macromycetes*, 131(2), 260-272.
- Van West, P. (2006). *Saprolegnia parasitica*, oomycete pathogen with a fishy appetite : new challenges for an old problem. *Mycologist (BMS)*, 20(3), 99-104.
- Vanderhoeven, S., Branquart, E., Grégoire, J.-C., & Mahy, G. (2007). Les espèces exotiques envahissantes : État de l'Environnement wallon. Dossier scientifique réalisé dans le cadre de l'élaboration du Rapport analytique 2006-2007 sur l'état de l'Environnement wallon.

Projection en avant-première le samedi 25 janvier 2014 à 11 heures

Cinéma « Ciné-Chaplin », rue de l'Eglise à 5670 Nismes

Nous avons le plaisir de vous annoncer la projection en avant-première du nouveau film réalisé par Benoît Huc – *Tango Vidéo* sprl qui s'intitule :

« **Initiation à la bryologie de terrain** » par Philippe De Zuttere.

Vous êtes cordialement et prioritairement invités à venir assister à cette projection qui aura lieu au cinéma « **Ciné-Chaplin** », rue de l'Eglise à 5670 Nismes – Viroinval

Une fois de plus, la Fondation bryologique Ph. De Zuttere a confié la réalisation de ce film de ± 24 minutes à Benoît Huc, réalisateur qui maîtrise bien cette discipline peu connue du grand public.

Ce film constitue un véritable « outil pédagogique » qui permettra de découvrir les différents types de bryophytes et selon des critères simples mais rigoureux expliqués par Philippe De Zuttere.

Le film sera disponible à la vente en DVD et permettra aux étudiants, naturalistes, guides-natures, forestiers, amoureux de la nature et toutes personnes intéressées par la beauté que révèlent ces plantes, de découvrir les bryophytes et, peut-être, de pouvoir aller plus loin dans leur connaissance.

Le film est présenté par Luc Noël qui a déjà participé à la réalisation du premier mais aussi par M^{elle} Diem qui amène toute sa jeunesse et son envie de découverte tout au long des séquences.

Notez dès à présent cette date dans votre agenda car les places seront comptées (max 100 personnes) et nous aurons le plaisir de vous offrir le verre de l'amitié à la fin de la séance.

N'hésitez pas à diffuser cette annonce autour de vous, cet événement mérite d'être connu d'un public le plus large possible.

Au plaisir de vous rencontrer à cette séance et avec nos meilleures salutations.



Appel aux dons pour le 2^e court-métrage de Sébastien Pins

Après avoir réalisé le film « Ma forêt » qui lui a valu un vrai carton international, Sébastien Pins nous présente un nouveau projet sur le thème de l'homme et de la nature intitulé « Regard d'enfant ».

Des personnalités comme l'actrice Marion Cotillard, l'astrophysicien Hubert Reeves ont décidé de soutenir la réalisation de ce prochain film. Mais Sébastien Pins n'a pas encore atteint la somme de 10 000 euros à trouver avant cet hiver pour pouvoir lancer le tournage de son prochain film.

À travers « Regard d'enfant », les saisons et la magie des couleurs de la nature seront transmises par un grand-père à sa petite-fille qui ne les a pas connues...

Pour vous donner envie de soutenir ce jeune réalisateur, n'hésitez pas à visionner le précédent court-métrage « Ma forêt », visible sur le lien suivant : www.sebastienpins.be

Pour soutenir ce projet de film, rendez-vous sur le lien suivant :

http://www.sebastienpins.be/sponsor_fr.php

Donnez-vous encore une fois l'occasion à ce jeune réalisateur de faire revivre l'enfant qui sommeille en chacun de nous ?

La réussite de ce projet dépend de vous tous !!!

Coordonnées bancaires :

PINS Sébastien

BE82 0635 0678 9568 (Belfius-Belgique)

BIC : GKCCBEBB

Communication : « Sponsor regard d'enfant »



Les pages du jeune naturaliste



Texte : Giles Robert et François Huon

Écopédagogues CNB-OCA Grapfontaine

Ouverture d'une section « jeunes astronomes »

Si comme nous, et sans trop savoir pourquoi, tu te sens attiré par le ciel et ses innombrables étoiles et planètes, l'Observatoire Centre Ardenne – l'OCA – qui vient d'être inauguré à Grapfontaine, en Ardenne, est fait pour toi. C'est un Centre initié et géré par les Cercles des Naturalistes de Belgique.

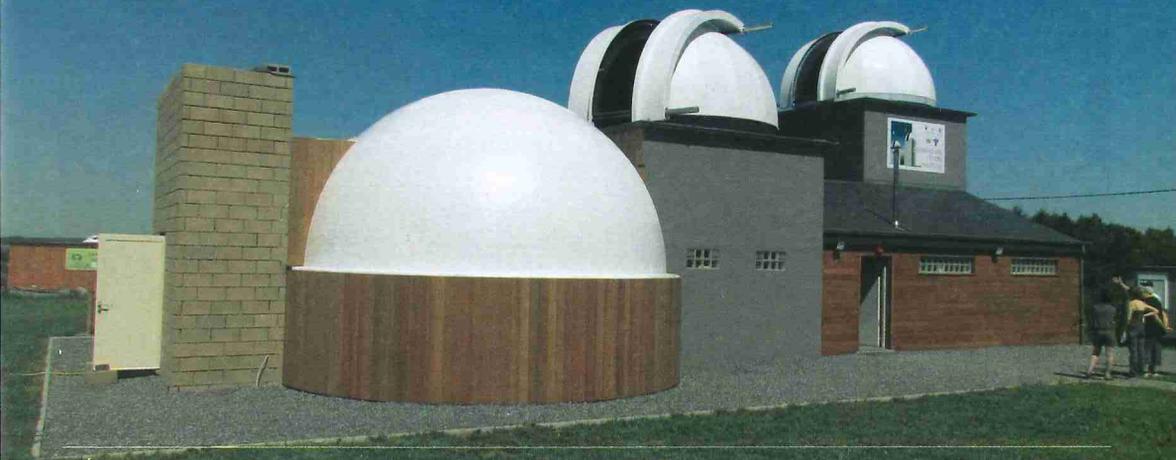
C'est aussi un observatoire de la Nature.

Situé au sommet d'une crête, c'est l'un des rares endroits en Belgique où il n'y a pas trop d'éclairage : ce que l'on appelle la pollution lumineuse.

Comme les nuages, la lumière réduit fortement la possibilité d'observer correctement les objets du ciel, telles les étoiles, les planètes, les comètes, les nébuleuses, ou encore les galaxies.

Tu as déjà sans doute remarqué qu'il est difficile de bien observer le ciel étoilé lors des nuits de pleine lune.

La pollution lumineuse est telle que, dans certaines villes et villages, on a l'impression que c'est la pleine lune toutes les nuits. Réduire l'éclairage permet aussi de préserver notre planète mais aussi de faire des économies d'argent.



C'est pourquoi, avec son environnement naturel de qualité, l'OCA est doté d'équipements exceptionnels. En effet, il compte six coupoles d'observations astronomiques (coupole = toit blanc mobile en forme de demi-sphère) et sept si l'on ajoute celle du planétarium. Cela donne à l'endroit un petit air de village des Schtroumpfs. Grâce aux images des satellites espions (humour), on sait maintenant que les petits êtres qui y circulent ne sont pas des Schtroumpfs mais plutôt :

- les quatre personnes qui y travaillent tous les jours et aussi certaines nuits,
- les astronomes bénévoles, membres des CNB de la région ou venus d'autres contrées,
- les stagiaires de tous âges et peut-être bientôt toi si tu en as envie,
- les écoliers pour des activités à la carte (visites, cours, observations, etc.), et pourquoi pas ta classe pour un passage d'un jour ou plus lors des « Classes de Ciel ou Classes de Ciel-Sports & Nature » ? Ces classes peuvent avoir lieu grâce à la collaboration de l'Adeps en son Centre de Neufchâteau, construit à seulement 4 km de Grapfontaine,
- les touristes, les mouvements de jeunesse (Scouts, Patros, Guides...), les entreprises, les groupes et comités divers, ou encore les personnes qui y fêtent de manière originale leur anniversaire !

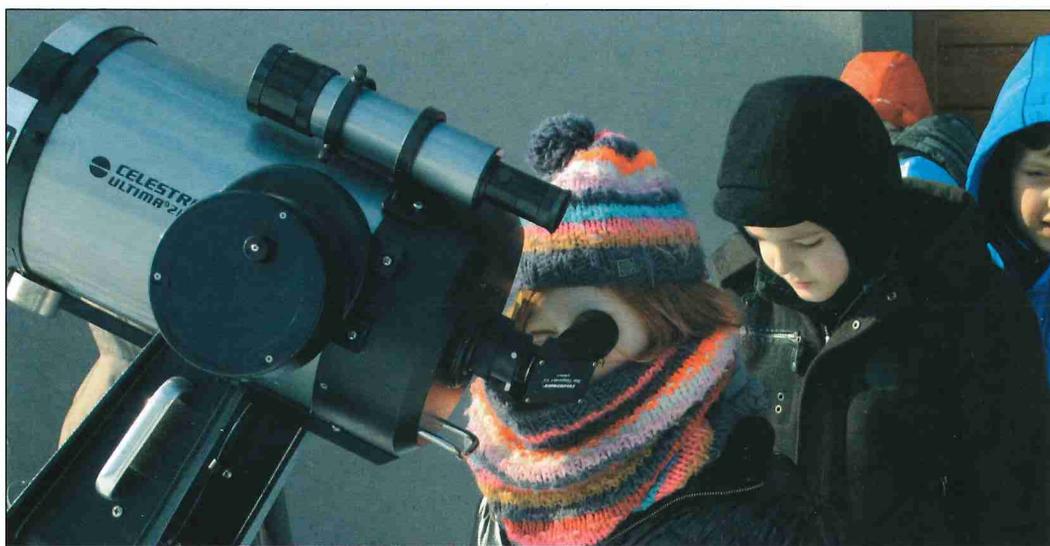
Tu l'as bien compris, l'OCA est un observatoire d'Astronomie et de Nature ouvert à toutes et tous, jeunes ou moins jeunes, qu'ils soient connaisseurs ou débutants.

C'est tellement vrai que l'OCA est le seul observatoire belge à être équipé d'une coupole spécialement conçue pour les P.M.R. (Personnes à Mobilité Réduite, notamment des personnes paralysées et qui se déplacent en fauteuils roulants). Ce beau projet s'appelle « L'Accessible Étoile » en référence à « L'inaccessible étoile » évoqué dans une chanson « La quête » du très célèbre chanteur belge, aujourd'hui décédé : Jacques BREL.

L'OCA compte aussi le plus puissant télescope de Wallonie, (Ulisse avec un i) avec un miroir de 61 cm de diamètre. Dans la mythologie grecque (vieilles légendes grecques), on dit que le roi et héros Ulysse a fait un long voyage.

Lorsqu'on a la chance de regarder le ciel à travers une lunette ou un télescope, et particulièrement avec Ulisse, le ciel est magnifique. Les détails de la surface de la Lune sont à couper le souffle.

On s'y croirait ! Les anneaux de la planète Saturne sont d'une clarté incroyable, tout comme la surface de Jupiter ou de Vénus.



Certaines nébuleuses (nuages de gaz et de poussières de l'espace) sont tellement visibles que l'on pense traverser une bande de brouillard. Quant aux galaxies, et notamment Messier 51 visible dans la constellation des Chiens de chasse, elles sont magnifiquement dessinées sur le fond du ciel qui apparaît beaucoup plus noir. Regarder au travers de grands instruments procure des images et des sentiments que l'on n'oublie jamais. Regarder le ciel, c'est assister à un spectacle dont certains acteurs (les astres) sont situés à des millions d'années lumières. Oui, avec Ulysse et comme Ulysse tu fais un long, un très long voyage.

En parlant de voyage, si tu viens à l'OCA, tu découvriras et apprendras beaucoup de notions en relation avec l'Astronomie et la Nature.

En astronomie, après la visite des six coupoles qui ont toutes une fonction différente, tu découvriras le planétarium. Un planétarium est une salle circulaire coiffée d'un dôme hémisphérique (un peu comme une coupole) qui n'est autre qu'un écran de cinéma sur lequel on projette des images et principalement la voûte étoilée grâce à un ordinateur relié à un projecteur multimédia adapté. Non seulement on y voit les constellations sous différentes formes, mais aussi la trajectoire apparente du Soleil, des planètes ou encore de la Lune. On peut aussi y remonter le passé ou bien projeter le ciel du futur. Tu comprendras, en un coup d'œil, pourquoi l'on donne tant d'importance à l'étoile polaire qui occupe le bout de la queue de la constellation de la Petite Ourse.

Dans la salle didactique juste à côté, tu verras non seulement des images et photographies du ciel mais aussi des maquettes qui te permettront de visualiser de nombreux phénomènes ou curiosités célestes. Par exemple : l'énergie directe et indirecte qui nous parvient de notre étoile le Soleil, des modules qui simulent les saisons, les éclipses ou qui expliquent le principe des phases lunaires (la Lune qui semble changer de forme de jour en jour), un système solaire miniature, etc.

L'OCA est aussi un lieu où l'on s'amuse. En effet des jeux inédits sont disponibles : le jeu de l'oie astronomique, alerte astéroïde (jeu d'adresse et de rapidité), des jeux de connaissances (le BuzzOCA) dans lesquels tu dois appuyer sur des « Buzzers » comme à la télévision.

Le jeu qui consiste à diriger un télescope le plus rapidement possible. Il y a aussi la construction et le lancement de fusées à eau. Elles décollent à plus de 200 km/h. C'est décoiffant et parfois même aspergeant !

Pour les 10-16 ans qui ont la chance d'habiter non loin de Grapfontaine, il y a maintenant une section de jeunes astronomes qui s'ouvre à l'OCA. C'est l'ACA-J (Astronomie Centre Ardenne - Jeunes).

Étant donné que l'Observatoire est situé au beau milieu de la nature ardennaise, et comme nous faisons partie des CNB, une multitude d'activités sont organisées dans ce monde merveilleux qui nous entoure.

L'OCA organise ainsi des stages pendant chaque période de vacances scolaires. Si tu choisis un stage nature ou même mixte (astro/nature), tu découvriras ou redécouvriras la nature à travers des animations allant de la découverte de la forêt ardennaise au monde fantastique des rivières, en passant par la reconnaissance des traces de la vie animale mais aussi grâce à des jeux de piste ou encore des bricolages tels que la fabrication d'une boussole « maison » et même d'un hôtel à insectes.

C'est aussi en famille que tu pourras venir participer aux nombreuses balades (visites thématiques) organisées tout au long de l'année, comme par exemple lors des « Rencontres Nature » organisées chaque premier samedi du mois de 14 à 17 heures et abordant un thème à chaque fois en lien avec la saison et ce qu'il se passe dans la nature à ce moment-là. Instant idéal pour décompresser en famille.

Afin de ne rien négliger, l'OCA accueille sur son site un bâtiment en bois appelé le « Pavillon du Climat » réalisé grâce à l'AWAC (Agence Wallonne Air – Climat). Celui-ci abrite une exposition permanente sur le thème du climat. Le climat et ses enjeux sont décortiqués et expliqués pour que tu puisses mieux comprendre cette problématique dont on parle partout dans les médias. Pour cela on a divisé la problématique en trois parties :

- la compréhension des mécanismes du climat et son évolution

Pour bien comprendre tous les enjeux du climat, il faut tout d'abord savoir comment il fonctionne, quels sont les facteurs qui font évoluer ce climat que nous connaissons et quels sont les signes des changements climatiques,

- les conséquences des changements climatiques

Une fois la compréhension des mécanismes climatiques et l'évolution du climat bien assimilées, on met en lumière toute une série de conséquences qu'engendrent les changements climatiques,

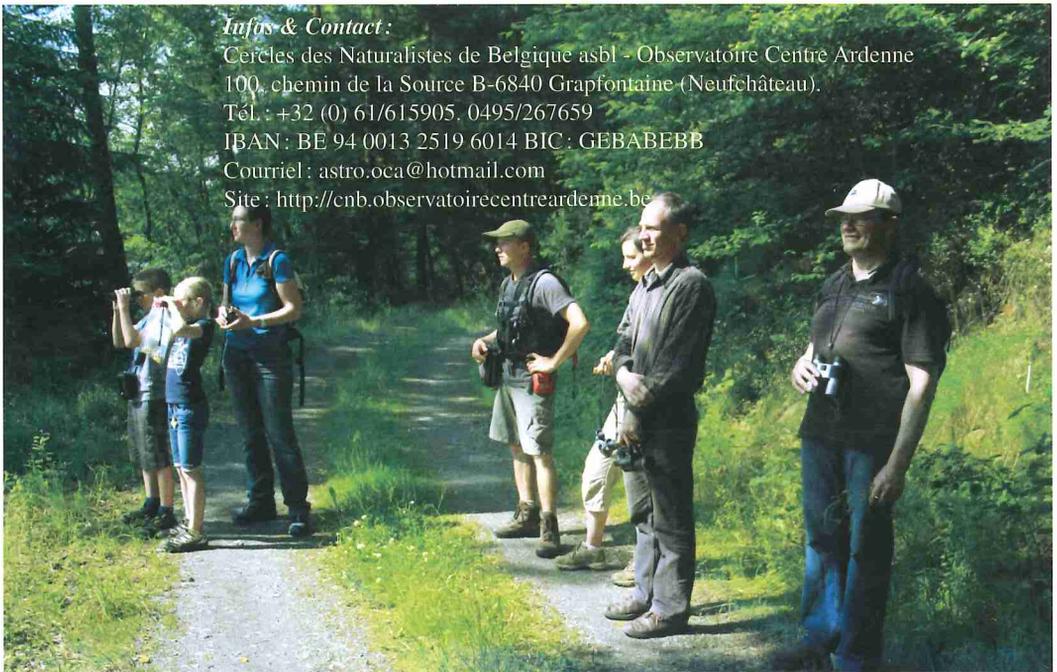
- les solutions et gestes écocitoyens

Et pour finir, comme il est trop facile de mettre le doigt sur un problème et de ne pas agir, la dernière partie, mais aussi la plus importante, vise à mettre en place toute une série de solutions et de gestes visant à réduire notre impact sur l'environnement et donc sur le climat (geste écocitoyens ou éco-gestes).

En guise de conclusion, il est donc impossible de s'ennuyer à l'OCA, car les possibilités d'activités à la carte sont comme le ciel : INFINIES !

Si tu es l'un de ces vrais passionnés du ciel et/ou de la Nature, alors n'attends plus et viens vite seul, en famille, ou avec ta classe, pour vivre concrètement les mille et une facettes de l'Observatoire Centre Ardenne.

L'Univers est immensément beau, l'Univers offre une multitude de possibilités. N'oublie jamais cela.



Infos & Contact :

Cercles des Naturalistes de Belgique asbl - Observatoire Centre Ardenne

100, chemin de la Source B-6840 Grapfontaine (Neufchâteau).

Tél. : +32 (0) 61/615905. 0495/267659

IBAN : BE 94 0013 2519 6014 BIC : GEBABEBB

Courriel : astro.oca@hotmail.com

Site : <http://cnb.observatoirecentreardenne.be>

Le blaireau est-il en sursis en Belgique ?



Texte : Sébastien Renson

chargé de mission au Centre Marie-Victorin

Photos : F. Limosani

3 août, 21 h 15. Arrivé à l'affût il y a une heure, je me suis posté à une centaine de mètres du village de blaireaux, longue-vue pointée vers les entrées les plus utilisées. J'attends les premiers signes d'activité. De temps en temps des grognements me parviennent, pas de doute, ils sont sortis, mais je ne les vois pas encore. Quelques minutes plus tard, un adulte entre dans mon champ de vision, suivi d'autres, adultes et jeunes de l'année, déjà bien grands. Au total ils sont sept, se bagarrant, jouant, entamant des courses poursuites entrecoupées de prises de catch et de roulés-boullés. Cette scène de vie de famille, finalement, contraste avec l'idée qu'on se fait du blaireau, souvent assimilé à un animal paresseux et nonchalant. Tout en profitant de ce spectacle, je me dis avec amertume : est-ce la dernière fois que je vois cette scène ? Et l'année prochaine, si ce Décret passe, mes petits amis seront-ils toujours là ? Ou auront-ils été purement et simplement chassés, car considérés comme une « espèce nuisible » ?



Le blaireau : espèce partiellement protégée, potentiellement destructible !

Pendant de nombreuses années, le blaireau a payé un lourd tribut lors des campagnes de gazage qui visaient le renard, vecteur de la rage. Confusion des terriers de chacune des espèces, occupation des terriers de blaireaux par le renard, cohabitation au sein d'un même terrier et mortalité importante due à la rage sont autant de raisons qui ont fait diminuer dangereusement les populations du grand mustélidé. Depuis, le blaireau peine à retrouver ses effectifs d'avant ce génocide plus ou moins involontaire. Actuellement le blaireau est partiellement protégé, car il est interdit de le capturer ou de le mettre à mort de manière intentionnelle, ainsi que de le déranger intentionnellement lors de la période de reproduction. (Annexe 3 du Décret du 6 décembre 2001 modifiant la Loi sur la Conservation de la Nature de 1973).

Il est cependant possible, sur base d'une autorisation, de recourir à une régulation des populations de blaireau, et c'est là que se situe le nœud du problème... Car en janvier dernier, on apprenait que le ministre wallon en charge de la nature, Monsieur Carlo Di Antonio, avait envoyé pour avis au Conseil supérieur wallon pour la conservation de la nature (CSWCN) un avant-projet de décret modifiant la Loi sur la Conservation de la Nature de 1973 : « *J'envisage de modifier les dispositions légales et réglementaires afin de simplifier administrativement les possibilités de régulation du blaireau par les agriculteurs afin de leur permettre de défendre rapidement et efficacement leurs cultures contre les dégâts de cette espèce.* »¹ Il faut savoir que ce décret ne vise pas que l'assouplissement des mesures vis-à-vis du blaireau, mais aussi celles concernant la destruction ou la capture des espèces suivantes : le héron cendré, le goéland argenté, la mouette rieuse, la pie bavarde, la corneille noire et le castor. Faut-il y voir une réaction due à une pression de la part des artisans de la terre (agriculteurs, pisciculteurs, sylviculteurs/populiculteurs, éleveurs de volaille...)?

Le blaireau, nouvelle vache à lait pour les dédommagements aux cultures ?

« Maître tesson » est un mustélidé omnivore se nourrissant surtout de vers de terre, champignons, fruits, invertébrés et petits vertébrés divers. La raison pour laquelle le statut du blaireau pourrait être modifié est qu'il a, lors de périodes de sécheresse (difficultés pour trouver des lombrics et autres larves et insectes), la « fâcheuse » tendance à aller visiter les champs de maïs (surtout au stade laiteux), ce qui peut le mettre au banc des accusés avec le sanglier, grand amateur de maïs devant l'Éternel !

En vertu de la Loi, tout exploitant agricole a le droit de réclamer des indemnités lorsque des dégâts aux cultures sont constatés. Mais là où le bât blesse, c'est au niveau des paiements des indemnités, selon que l'agriculteur soit victime de dégâts dus aux sangliers ou aux blaireaux. Comme le blaireau est une espèce protégée, les indemnités sont versées de manière automatique par le pouvoir public (DNF) dans un délai relativement court. Il n'en est pas de même pour les dégâts dus aux sangliers, car dans ce cas l'agriculteur se tourne vers les chasseurs (privés), et là, les dédommagements sont moins systématiques.

Un rapide calcul nous montre alors que certains agriculteurs ont plutôt intérêt à déclarer des dégâts dus hypothétiquement aux blaireaux plutôt qu'aux sangliers !

Autre fait interpellant : en 2012, le montant des indemnités pour des dégâts attribués aux blaireaux a été multiplié par 6, pour passer de 67 000 euros à 400 000 euros². Il est impossible de justifier cette augmentation par l'accroissement de la population de blaireau !

La guerre au blaireau sera-t-elle déclarée en Belgique ?

Après avoir consulté les spécialistes de l'Université de Liège, la réaction du Conseil supérieur wallon de la conservation de la nature (CSWCN) a été clairement négative, car ce Décret s'appuyait sur des faits infondés. Le CSWCN a mis également en avant le fait que les espèces ciblées (héron cendré, goéland argenté, mouette rieuse, pie bavarde, corneille noire et castor) connaissent des populations stables, voire même en baisse.

Par après, le Ministre Di Antonio l'a confirmé lui-même : la population de blaireaux sur le sol wallon, qui tourne autour des 4 500 individus, est stable, et non pas exponentielle. Les estimations de l'ULg en 2012 tablent sur environ 4200 individus. Il n'y aurait alors théoriquement pas lieu de déclarer la guerre à ce mammifère, mais plutôt de mieux identifier les auteurs des dégâts, opération souvent malaisée sur le terrain. Le Ministre Di Antonio a informé le parlement wallon qu'un groupe de travail allait être formé pour analyser le problème, notamment au niveau des experts de terrain. Le blaireau est-il hors de danger ? Il faut l'espérer, plusieurs associations de protection de la nature, dont l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature et les CNB, restent vigilants vis-à-vis de l'évolution de la situation, pour ne pas basculer vers des massacres organisés comme c'est le cas chez nos voisins français.

La guerre au blaireau : sport national en France

Notre cher ami *Meles meles* est bien loin de vivre en paix chez nos voisins du sud. Dans 74 départements, le blaireau est classé comme « gibier » pouvant être chassé durant une période allant jusqu'à 9 mois et demi, y compris les périodes de reproduction et de dépendance des jeunes. Le déterrage, plus poétiquement appelé « vénerie sous terre »³, consiste à acculer le blaireau au fond de son terrier à l'aide de chiens tels que teckels, fox-terriers ou jack russells. Le blaireau, coincé, dans un stress épouvantable, subit pendant parfois plus de huit heures les assauts et morsures des chiens, pendant ce temps les chasseurs creusent, localisant l'animal grâce aux aboiements. Lorsqu'il est à leur portée, les chasseurs l'attrapent par la gueule avec une grande pince en fer, puis ils l'exhibent devant les chiens avant de le tuer à l'aide d'une dague, d'une carabine, ou en l'assommant. Ensuite, il est donné aux chiens, qui en « font curée », quand il ne leur est pas jeté vivant. On peut estimer que chaque année, plus de 100 000 blaireaux sont exterminés de la sorte ! La raison de ce massacre ? Survivance d'une chasse traditionnelle du XVI^e siècle en plein essor aujourd'hui ou acharnement purement et simplement gratuit ? Le blaireau français n'est pas spécialement plus destructeur de cultures que dans d'autres pays européens, où il est généralement protégé (Belgique, Grand-Duché du Luxembourg, Angleterre, Irlande, Pays-Bas, Danemark, Portugal, Espagne, Italie, Grèce...). Beaucoup d'associations s'insurgent contre cette pratique, telle que l'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages), l'association Meles...

Mortalité due à l'action de l'Homme

Le blaireau est encore trop souvent la cible officieuse de beaucoup de chasseurs, utilisant illégalement des pièges à mâchoires et des collets. Des familles se retrouvent ainsi décimées dans certaines régions où les pratiques de « chasses alternatives » (braconnage) sont encore très répandues. L'empoisonnement à l'aide de fruits contenant de la strychnine disposés aux alentours des terriers est encore d'actualité dans certains cas. L'utilisa-



tion d'anticoagulants (bromadiolone) par les agriculteurs, initialement pour lutter contre les campagnols, cause également de nombreuses pertes chez les blaireaux.

Le trafic routier, et même le réseau ferroviaire, sont particulièrement dangereux pour ces animaux. Nombre d'entre eux sont retrouvés sur les abords des routes de campagne mais aussi au niveau des autoroutes, où la berne centrale oblige l'animal à faire demi-tour lors de la traversée, le rendant plus enclin à se faire accidenter. Cette mortalité routière est plus importante au printemps et en automne, en raison d'une mobilité plus accrue associée au rut.

Que faire pour sauvegarder nos blaireaux ?

Le suivi de cette proposition de Décret est toujours à surveiller, même s'il est peu probable qu'il soit validé. Par contre, toute personne désirant s'impliquer dans la sauvegarde du blaireau en Belgique peut le faire de différentes manières :

- signaler toute action de destruction active (déterrage, tir) ou passive (collet, piège, poison) au Département Nature et Forêt (DNF) le plus rapidement possible ;
- rester discret dans votre entourage concernant l'emplacement d'un village de blaireaux que vous suivez ou que vous connaissez ;
- rester discret lorsque vous vous rendez sur votre site d'observation, tout en respectant les propriétés privées. Au mieux, il faut prévenir l'agent du DNF local ;
- nous signaler par courriel les blaireaux morts le long des routes ainsi que les villages de blaireaux dont vous avez connaissance. Nous transmettrons ces informations au Laboratoire de zoogéographie de l'ULg, actif dans l'étude des populations de cette espèce en Belgique.

Si vous voulez en savoir plus...

En Belgique :

Groupe de travail blaireaux/AVES : <http://users.telenet.be/cr29123/blaireau/index.htm>

Laboratoire de zoogéographie ULg : <http://orbi.ulg.ac.be/handle/2268/113334>

CPN Brabant : http://www.cpnbrabant.be/blaireaux_lecturelibre/

La buvette des alpages : www.buvettedesalpages.be/blaireau/

En France :

Association MELES étude, réhabilitation et sauvegarde du blaireau européen : <http://www.meles.fr/>

ASPAS Association pour la protection des animaux sauvages : <http://www.aspas-nature.org/>

Association Jura Nature environnement <http://www.jne.asso.fr/>

GEPMA Groupe d'étude et de Protection des mammifères d'Alsace-réseau Blaireau :

<http://gepma.org/index.php/nos-actions/reseau-blaireau>

Abolition déterrage : http://www.abolition-deterrage.com/associations_signataires.htm

En Angleterre :

BADGER : <http://www.badger.org.uk/Content/Home.asp>

League against cruel sports : <http://www.league.org.uk/content/643/Badger-Cull>

Aux Pays-Bas :

http://www.dassenwerkgroepbrabant.nl/english/index_english.html

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à F. Limosani pour le prêt de ses remarquables photos.

¹ Source : la Buvette des Alpages

² Source : <http://web4.ecolo.be>

³ Le renard et le ragondin sont aussi les cibles de ce type de « chasse ».

Notre nouvelle section « Côte et Mer du Nord »



Texte : Christine Clas et André Van Belle

Coprésidents de la section

Historique

En suivant notre formation de Guides-Nature à Vierves pendant la période 2011-2014, Christine Clas et moi-même avons étudié différents milieux naturels au travers de matières toutes plus intéressantes les unes que les autres.

Cependant, très rapidement, il nous est apparu que, bien que nous fassions partie des Cercles des Naturalistes de Belgique, peu de références étaient faites à notre côte belge et à son écosystème si particulier.

Est-ce parce que le littoral se trouve plus ou moins éloigné de la Wallonie ?

Est-ce parce que la mer est avant tout synonyme de vacances, de loisirs ?

Est-ce parce que la côte belge fait bien souvent penser à béton et à destruction irrémédiable de la nature ?

Pour faire suite à notre constat, et dans le cadre de l'obtention du brevet de Guide-Nature aux CNB, nous avons organisé chacun une visite thématique sur la découverte de la plage et de la dune. D'une part, Christine du côté belge sur la plage de Oostduinkerke et dans la réserve naturelle Ter Yde et de mon côté, en France, sur la plage de Zuydcoote et dans la réserve naturelle de la Dune Dewulf.

Grâce à ces deux sorties organisées, nous avons fait découvrir à une bonne trentaine de participants que la plage n'est pas un grand désert recouvert par la marée deux fois par jour, mais qu'une vie très diversifiée s'y développe.



Nous avons pu assister en direct à la naissance d'une dune et voir, en temps réel, son évolution du stade « embryonnaire » au stade « fossile ».

L'enthousiasme et les commentaires positifs des participants nous ont poussés à aller plus loin en demandant aux CNB la création d'une nouvelle section au littoral.

Un peu inquiets en attendant la réponse, c'est avec beaucoup de joie que nous avons reçu leur approbation.

Mercredi 25 septembre 2013, la 59^e section dénommée « Côte & Mer du Nord » était née.

Une nouveauté: nous sommes deux coprésidents de la section en lieu et place d'un président et un vice-président.

Une section « Littoral » dans quel but ?

Contrairement à d'autres sections qui réunissent les membres suivant leur lieu de domicile, la section « Côte & Mer du Nord », vu le côté particulier de l'écosystème, souhaite regrouper les membres intéressés par les visites thématiques liées exclusivement à tout ce qui tourne autour du milieu marin et environnant. Tous les membres guides-nature qui aimeraient animer ces visites thématiques à la côte ainsi que les membres non-guides qui ont un intérêt particulier pour ce milieu sont bien sûr les bienvenus dans notre nouvelle section.

Quelques thèmes parmi tant d'autres :

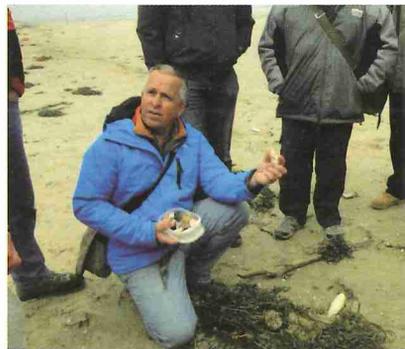
- Récolte et étude des coquillages, crustacés, algues, insectes de l'estran.
- Étude de la laisse de mer, sa raison d'être et son incidence sur la formation des dunes.
- Observation des plantes typiques du littoral.
- Démonstration en direct de l'évolution de la dune depuis la plage jusqu'aux polders.
- En collaboration avec un pêcheur à pied, évaluation de la microfaune des bas de plage.
- Visites ornithologiques.

Quelques idées de projets à plus long terme :

- Guidance découverte pour les écoles francophones de Wallonie et de Bruxelles.
- Participation à des festivals nature à la côte (par exemple le festival Natuur au Nachtegaal à la Panne)
- Coopération avec le CPIE de Bray-Dunes (France) pour des visites interfrontalières.

Si vous êtes intéressés et motivés par la découverte de cette fabuleuse région, n'hésitez pas à nous contacter et/ou à devenir membre de notre section. Pour rappel, nos membres peuvent participer aux activités de toutes les sections.

Adresses de contact : christineclas@hotmail.com ; andre.vanbelle@scarlet.be



In memoriam

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur

Alfred HENRY

à Florenville, le 3 septembre 2013, à l'âge de 93 ans

Alfred Henry est né le 13 août 1920 à Andenne où il fait ses études primaires et secondaires inférieures. Il poursuit ses humanités supérieures à l'Athénée de Namur. Durant la guerre, il étudie aux Facultés des Sciences agronomiques de Gembloux d'où il est diplômé Ingénieur agronome dans l'option horticulture. Rien d'étonnant pour ce passionné de botanique depuis son plus jeune âge.

À la fin de la guerre, alors que de très nombreux agronomes partent pour le Congo, il quitte sa province de Namur pour s'installer en Hainaut. Il devient alors Professeur à l'école d'horticulture de Mariemont, sa passion de toujours.

En 1955, il se marie et construit une maison à Carnières où il annexe une serre qui constitue son petit laboratoire horticole. Il y fait de nombreuses expériences, notamment sur les orchidées. En 1999, le couple s'installe à Florenville, non loin de son fils Pol, de sa belle-fille et de ses petits-enfants. En 2001, son épouse décède et il poursuit son chemin sur Terre partageant les joies familiales et évoquant, avec enthousiasme, sa longue carrière de professeur et de botaniste. Nous perdons un grand ami de notre association avec qui j'ai partagé de nombreux moments extraordinaires en échangeant nos propos sur la botanique, l'écologie mais aussi sur la place de l'Homme sur Terre, sur l'avenir de la Planète...

Alfred Henry a été, durant de nombreuses années, administrateur des CNB nous faisant bénéficier de ses connaissances exceptionnelles de la nature, particulièrement de la botanique et de sa très grande culture. Il a dirigé avec dynamisme, la section de jeunes naturalistes de Mariemont où il a suscité de nombreuses vocations, comme auprès de ses étudiants. Dès la fondation des cours de Guides-Nature, à Vierves, en 1975, il a accepté la charge de professeur de botanique. Beaucoup se souviendront aussi de sa participation à la direction de voyages d'étude en Suisse et en France. Avec grande courtoisie et patience légendaire, il mettait ses talents de pédagogue et de botaniste à la disposition de chacun.

Merci « Freddy » pour tout ce que tu nous as donné et bon séjour dans le « Grand jardin fleuri » où tu as maintenant rejoint ta chère épouse.

Léon Woué

(D'après des notes envoyées par notre ami, son fils Pol)

Dans les nombreuses et complexes disciplines des sciences naturelles, il est souvent bien difficile d'acquérir des connaissances et d'avancer sans « maître ». Le mien en botanique fut incontestablement « Monsieur Henry », comme je l'appelais avec respect. Jeune naturaliste venant faire des stages à Vierves fin des années 70 - début 80, je découvrais et je comprenais enfin avec un immense plaisir les structures des inflorescences et toutes les subtilités de l'organographie des plantes à fleurs grâce aux compétences, à la pédagogie hors pair, à l'humilité et à l'infinie patience et douceur de Monsieur Henry. Je me remémore encore ce fameux examen pour l'obtention du brevet de naturaliste (degré supérieur dirigeant) quand, durant l'été 1982, il me questionna sur une polygonacée (une renouée ou une oseille, je ne sais plus trop). Et quels moments de bonheur tous ces voyages d'étude auxquels nous avons participé tous les deux et avons partagé de très nombreuses découvertes et déterminations, comme dans ces fameuses prairies sèches montagnardes du Val d'Hérens notamment où nous partions herboriser avec quelques férus de botanique !

Pour toute cette passion de la botanique transmise au fil de nombreuses années et pour toutes vos magnifiques qualités humaines, un chaleureux merci, Monsieur Henry et à vous revoir...

Bernard CLESSE





Les Roitelets

section des
Cercles des Naturalistes de Belgique

7-9
ans
10-12

vous proposent à

Dinant

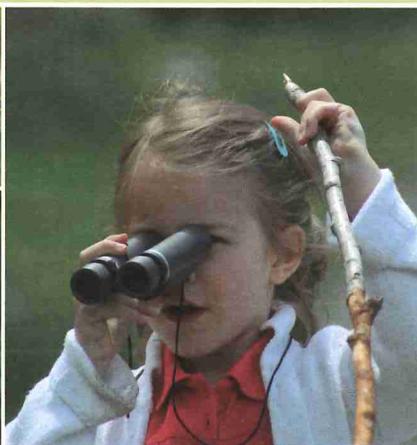
avec Marie-Ève Nève-Charlot

les Ateliers nature

Tu te poses mille questions sur ce qui t'entoure ? Alors, viens avec nous, en pleine nature, observer les étoiles et le monde fascinant des insectes, courir les chemins à la découverte des plantes et de la Terre, cuisiner les trésors glanés sur les sentiers ou encore percer le secret des chauves-souris. Apprendre en s'amusant et en réalisant de chouettes expériences.

Samedi matin
1x par mois

CONNAÎTRE - OBSERVER - COMPRENDRE



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

INFOS - 0473/33 08 58 - mariecharlot@yahoo.fr

Avec
le soutien de la



Wallonie

OBSERVATOIRE DES SCIENCES NATURELLES

MODULES D'ENTOMOLOGIE



Dans le cadre de l'Observatoire des Sciences naturelles, les CNB ont le plaisir de vous annoncer une deuxième formation consacrée à l'entomologie.

Que vous soyez débutants, entomologistes confirmés ou naturalistes, venez nous rejoindre, vous apprendrez, dans la convivialité à mieux connaître les insectes durant 22 exposés et 10 journées d'observations (J.O.) sur le terrain. Présentée par des passionnés et des spécialistes dans leur domaine, la diversité entomologique vous sera dévoilée : écologies très intéressantes, mœurs extraordinaires, protection des espèces, classification, traits morphologiques liés à des adaptations, description et conservation de leurs milieux de vie...

Les 22 modules sont répartis également sur 2 ans. Leur fréquence est d'une fois par semaine en moyenne (de mars à septembre sauf les périodes de congés scolaires), les mardis en soirée de 19 h00 à 22 h00.

Le lieu de la formation est un point central en Wallonie, à proximité d'une gare, à Mundo-Namur, rue Nanon, 98 à 5000 Namur (à dix minutes de la gare de Namur, en passant par le souterrain).

Droit d'inscription : 250 euros (couvrant les exposés, l'assurance, 10 J.O., les documents...) payables au compte n° BE47 0011 2095 9480 des C.N.B. rue des écoles, 21 à 5670 Virroinval.

Date limite d'inscription :
le 15/02/2014.



Avec
le soutien de la



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Renseignements 060 39 98 78 - cnbformations@gmail.com

Comptoir nature

Offre tout à fait exceptionnelle!

Ouverte à tous les membres effectifs des Cercles des Naturalistes de Belgique en règle de cotisation 2014

Offre valable du 22 au 31 mars 2014

Nous vous proposons le samedi 22 mars 2014 de 14 à 18 heures à l'Écosite de la Vallée du Viroin une après-midi de démonstration d'un maximum de modèles de jumelles, longues-vues et d'accessoires de la marque KITE OPTICS.

Une remise de 15 % sur le prix public des jumelles, des longues-vues et des accessoires (ped carbone Ardea, sac à dos, scopac, magnifier 2,5 x jumelles, divers adaptateurs pour digiscopie, sangles...) vous sera accordée au lieu des 10 % que nous ristournons habituellement à nos membres au Comptoir nature!

La condition « sine qua non » est de passer commande entre le 22/03 et le 31/03/2014 auprès de Damien Hubaut. Pour tous renseignements, conseils et commandes, contactez Damien au 0475 78 38 25 ou damienhubaut@euphony.net.be

Le paiement du matériel Kite commandé se fera par virement au compte du comptoir nature CNB lors de l'établissement du bon de commande ou par Bancontact ou Visa à Vierves.

Le matériel sera très rapidement disponible, si de stock, endéans les 15 jours après la promo, soit à l'Écosite des CNB à 5670 Vierves-sur-Viroin, soit via Damien à Bruxelles, soit encore il sera envoyé au domicile de l'acheteur moyennant 12 euros de frais de port en supplément via Taxipost.

Cette offre de -15 % sur le matériel KITE est réservée aux personnes affiliées aux CNB et à ceux qui suivent ou ont suivi la formation de guides-nature aux CNB, en ordre de cotisation 2014 (9 € seulement).

Pour essayer les longues-vues Kite (3 modèles) et les adaptateurs photo KITE, une journée sur la digiscopie sera organisée le vendredi 21 mars à Vierves sous forme de Leçon de Nature (voir programme Érable).

Il est indispensable pour notre organisation de s'inscrire pour ces journées au 060 39 98 78. Merci.

Adresse de rendez-vous le samedi 22 mars 2014 à 14h00:
Écosite de la vallée du Viroin (ancienne gare) rue de la Chapelle 2

à 5670 Vierves-sur-Viroin

